



## ACADÉMIE INTERNATIONALE D'HERALDIQUE

*Le président*  
 Michel POPOFF  
 176 Grand'rue  
 30270 Saint-Jean du Gard  
 France  
 <president@aih-1949.com>

**Circulaire n° 168**  
**Décembre 2013**

### IN MEMORIAM

Le président et les membres du bureau ont la profonde tristesse de vous annoncer le décès, survenu le 17 septembre 2013, dans sa 99<sup>ème</sup> année, de notre collègue Don Martín de RIQUER y MORERA, 8<sup>ème</sup> comte de CASA DÁVALOS, Grand d'Espagne. Cet éminent spécialiste de la littérature médiévale s'est aussi intéressé très tôt à l'héraldique : on lui doit dès 1942 un *Manual de heráldica española*, puis en 1983 une *Heràlca catalana des de l'any 1150 al 1550* en deux volumes, œuvre majeure, dont le classement systématique par meubles permet l'identification de nombreuses



armoiries catalanes, le tome 2 contient une très abondante iconographie. en 1986 paraît sa seconde œuvre majeure dans le domaine héraldique, suivant le même principe de classification : *Heráldica castellana : en tiempos des los Reyes Católicos*. Élu à l'Académie internationale d'héraldique en 1984, il y occupait le fauteuil 46.

### PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 28 AOÛT 2013

Le 28 août 2013, dans le cadre du XVIII<sup>e</sup> Colloque de l'Académie internationale d'héraldique, à 16 heures 30, à l'Alberts Hall, à Stirling (Écosse) le président déclare ouverte l'assemblée générale extraordinaire de l'A.I.H.

*Étaient présents, les académiciens* MMmes Claire BOUDREAU, Laura CIRRI et Elizabeth ROADS et, MM. Adrian AILES, Redmer ALMA, Nils G. BARTHOLDY, Gaëtan CASSINA, Steen CLEMMENSEN, Michael GÖBL, Darrel E. KENNEDY, Henrik KLACKENBERG, Günter MATTERN, Per NORDENVALL, Michel POPOFF, Peter RÄTZEL, Georg SCHEIBELREITER, Rolf SUTTER, Lars TANGERAAS et Robert WATT,  
*ainsi que les associés* Mme Marta SANTOS, MM. Jan T. ANEMA, Richard BAKER, Mark D. Dennis, Stanislav DUMIN, Kaare SEEBERG SIDSELRUD, Jean-François van der STRAETEN.

*Étaient représentés, les académiciens* MMmes Letitia DARNA et Christiane PANTENS, , Johannes A. DE BOO, Emmanuel de BOOS, Luigi BORGIA, Jonathan D'Arcy BOULTON, Jean-Luc CHASSEL, Pier Felice degli UBERTI, Luc DUERLOO, Jean-Marie VAN DEN EECKHOUT,

Roger HARMIGNIES, Cecil HUMPHREY-SMITH, Carlo MASPOLI, Rolf NAGEL, Michel PASTOUREAU, Faustino MENENDEZ PIDAL de NAVASCUÈS, Christian de MÉRINDOL, Rolf NAGEL, Werner PARAVICINI, Hervé baron PINOTEAU, Arnold RABOW, Pedro SAMEIRO, Coenraet baron SCHIMMELPENNING van der OIJE, Otto SCHUTTE, Michael SIDONS et George VILINBAHOV.

L'ordre du jour est fixé comme suit :

- modification des statuts (articles 4, 5, 6, 7, 9 et 14)
- modification du règlement intérieur (articles 12, 14, 15-20)
- prix de l'Académie

### **Modification des statuts** (*en vigueur depuis 1999*)

Le bureau propose les modifications suivantes :

#### **Art. 4 - Membres**

1. L'Académie est formée de spécialistes compétents qui portent un intérêt qualifié à l'art et à la science héraldiques. Elle comprend des membres actifs et des membres associés.
2. Les membres actifs sont dits "académiciens" : leur nombre est de **99** au maximum [ADOPTÉ]
3. Le nombre des membres associés n'est pas limité.

#### **Art. 5 - Entrée des membres**

1. L'Académie choisit ses membres compte tenu de leur compétence scientifique et d'une répartition géographique équitale.
2. Toute candidature est adressée à l'Académie par écrit et avec le parrainage ~~de l'un des membres d'un académicien du bureau~~ [ADOPTÉ]. Le règlement intérieur fixe les modalités de la candidature.
3. Le bureau examine chaque candidature et la soumet à l'assemblée générale avec sa proposition : cette proposition indique notamment si le candidat doit être nommé académicien ou membre associé.
4. L'assemblée générale décide sans avoir à faire connaître les motifs de sa décision. Pour être admis, le candidat doit recueillir les voix des deux tiers au moins des membres présents ou représentés.

#### **Art. 6 - Sortie des membres**

1. ~~Un~~ **Tout** membre peut sortir de l'Académie en annonçant par écrit sa sortie au président ~~six mois au moins à l'avance et~~ pour la fin de l'année [ADOPTÉ].
2. Tout membre n'ayant pas payé sa cotisation pendant trois ans, malgré les rappels, sera considéré comme démissionnaire d'office.
3. Sur proposition du bureau, l'assemblée générale pourra exclure un membre avec effet immédiat sans faire connaître les motifs de sa décision.

#### **Art. 7 - Assemblée générale, organisation**

1. L'assemblée générale de l'Académie se réunit au moins une fois l'an.
2. Elle est convoquée un mois à l'avance par le bureau et présidée par le président ou l'un des vice-présidents.
3. **Académiciens et associés** [ADOPTÉ] participent aux débats, seuls les académiciens votent les résolutions. Ils peuvent se faire représenter par un autre académicien moyennant procuration écrite indiquant le nom du représentant. Ce dernier use de ses pouvoirs librement sans mandat impératif. Chaque académicien ne peut avoir plus de cinq voix en plus de la sienne.
4. L'assemblée siège valablement quel que soit le nombre des académiciens présents ou représentés. Demeure réservé le quorum minimum des deux tiers requis pour la dissolution.
5. L'assemblée prend ses décisions à la majorité absolue des voix des académiciens présents ou représentés, compte tenu de la réduction éventuelle des voix. Les élections requièrent la majorité absolue au premier tour, la majorité relative suffit au second tour. Le président participe aux scrutins avec voix prépondérante, demeurent réservées les majorités spéciales requises pour l'admission des membres (art. 5), pour la modification des statuts (art. 8 § 6) et pour la dissolution (art. 13). On procède à main levée sauf si le scrutin secret est demandé par **au moins trois membres**. [ADOPTÉ]
- ~~6. Les membres associés assistent à l'assemblée générale, participent aux débats, mais ne votent pas.~~ [ADOPTÉ]

#### **Art. 9 - Le bureau, organisation**

1. Le bureau de l'Académie comprend sept membres au moins : il se réunit lorsqu'il est nécessaire.

2. Il désigne parmi ses membres deux vice-présidents, un secrétaire général et un trésorier.
3. Il est convoqué ~~deux semaines à l'avance~~ [ADOPTÉ] par le président, un vice-président ou, à leur défaut, **par le membre le plus ancien du bureau** [ADOPTÉ].
4. Il est présidé par le président, un vice-président ou, à leur défaut, **par le plus ancien membre du bureau**[ADOPTÉ].
5. Le bureau siège valablement lorsque la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée. Chaque membre a droit à une voix. Chaque procuration donne droit à une voix, mais un membre du bureau ne peut avoir plus de ~~trois~~ **deux** voix en plus de la sienne[ADOPTÉ].
6. Le bureau prend ses décisions à la majorité absolue au premier tour et relative au second. Le président participe au scrutin avec voix prépondérante.
7. Le bureau peut prendre ses décisions par voie de circulation, à moins qu'un membre demande une discussion générale.

#### Art. 14 - Divers

1. Les présents statuts abrogent et remplacent intégralement ceux du 9 février 1949.
2. **En cas de traduction des statuts, seule la version française fera foi.** [ADOPTÉ]
3. Les normes concernant les activités scientifiques de l'Académie sont réunies dans un règlement intérieur établi par le bureau et adopté par l'assemblée générale.
4. Les statuts ont été adoptés par l'assemblée générale qui a eu lieu le 8 novembre 1965 à Paris et modifiés par les assemblées générales qui ont eu lieu le 5 septembre 1976 à Oxford et le 28 août 1980 à Copenhague, **et le 28 août 2013 à Stirling.** [ADOPTÉ]

### Modification du règlement intérieur

Le bureau propose les modifications suivantes :

*Art. 12* - Au moins **un** mois avant la date prévue pour l'assemblée générale, le parrain envoie au secrétaire général ~~en deux exemplaires~~, le dossier complet du candidat qu'il patronne. Le secrétaire général ~~en remet un au président et~~ établit un résumé qu'il envoie aux membres du bureau. Ceux-ci doivent faire connaître leur avis au président dans les trente jours. L'absence d'avis compte comme approbation. Au vu des réponses reçues, le président décide si la candidature peut être acceptée ~~sans autre~~ ou s'il y a lieu de demander un complément d'enquête. Dans le premier cas, la candidature sera soumise à l'assemblée générale. [ADOPTÉ]

*Art. 14* - Le secrétaire général remet un exemplaire des statuts et du règlement intérieur aux membres nouvellement admis. ~~Ceux-ci lui notifient le titre du travail d'admission qu'ils comptent présenter.~~

~~*Art. 15* - Le travail d'admission est un travail de recherche scientifique. Il est soumis pour approbation au bureau. Celle-ci acquise, il sera publié comme tel dans une revue spécialisée au choix de l'auteur.~~

~~*Art. 16* - La non-présentation du travail d'admission, sauf délai sollicité et obtenu du bureau, pourra entraîner une motion d'exclusion présentée par l'un des membres du bureau à l'assemblée générale subséquente à l'échéance manquée.~~ [ADOPTÉ]

~~*Art. 17* - Il appartient à l'auteur du travail d'admission de fournir à la bibliothèque de l'Académie 30 exemplaires de celui-ci, tirés à part de la revue dans laquelle il aura été publié.~~ [ADOPTÉ]

*Art. 15* - Les académiciens ont le droit de faire suivre leur nom de l'inscription "de l'Académie internationale d'héraldique" **ou AIH**, les associés devant mettre "associé de l'Académie internationale d'héraldique" **ou aih.** [ADOPTÉ]

*Art. 16* - Les académiciens et les associés doivent tenir le secrétaire général au courant des distinctions qu'ils reçoivent, des travaux qu'ils publient ainsi que de leurs changements d'adresse **postale ou électronique** ou d'état civil. [ADOPTÉ]

*Art. 17* - Toutes les décisions des assemblées générales et les communications officielles émanant du bureau sont publiées par voie de circulaires numérotées du secrétaire général.

#### Chapitre IV - Distinctions et prix

*Art. 18* - Les membres peuvent solliciter que certains de leurs travaux soient publiés avec la mention "sous les auspices de l'Académie internationale d'héraldique". La demande doit être adressée au président, accompagnée d'un exemplaire manuscrit, **d'une saisie informatique** ou d'épreuves. Après avoir recueilli l'avis de trois membres du bureau, le président notifiera la décision à l'intéressé, dans les trois mois qui suivent la requête et en

fera communication à la prochaine réunion du bureau. [ARTICLE SUPPRIMÉ À LA DEMANDE DE L'ASSEMBLÉE]

*Art. 18* - L'Académie peut décerner, par la voie de son bureau et à la proposition de l'un de ses membres, le titre de "dessinateur" ou "graveur" de l'Académie internationale d'héraldique.

*Art. 19* - L'Académie peut décerner des prix qui seront soumis à des règlements particuliers.

*Art. 20* - L'Académie peut prendre part à l'organisation des congrès et des conférences internationales ou régionales, consacrées à la science ou à l'art héraldique, ou bien traitant de sujets voisins.

*Art. 21* - L'Académie peut envoyer des observateurs à de telles manifestations, munis de ses lettres de créances établies par le secrétaire général, et devant faire rapport de leur mission au bureau.

*Art. 22* - L'Académie peut accorder son patronage à de telles manifestations ou à des expositions après avoir examiné la requête présentée à cet effet dans une réunion du bureau.

*Art. 23* - Les représentants de l'Académie auprès des organisations internationales et nationales sont désignés et révoqués par le bureau : leur mandat est de trois ans : il est renouvelable. Le présent jour sert de commencement aux nouvelles périodes.

*Art. 24* - Les sièges de l'Académie sont numérotés de 1 à 99. On remplira toujours les sièges vacants avant de pourvoir aux nouveaux sièges. [ADOPTÉ]

En conséquence des votes successifs, les nouveaux statuts de l'A.I.H. se présentent comme suit : (*voir annexe à la présente circulaire*).

## **Prix de l'A.I.H.**

### **Prix SÃO PAYO (p.m.)**

fondé le 28 novembre 1965 par le premier vice-président Dom Antonio marquis de São Payo, en hommage à dom Antonio de Villas Boas e São Payo, héraldiste et juriste du 17<sup>e</sup> siècle, pour couronner un travail de valeur internationale consacré exclusivement à l'héraldique par un spécialiste, membre ou non de l'Académie.

Ce prix n'a plus été attribué à partir de 1975 et son promoteur est décédé en 1980. [SUPPRESSION ADOPTÉE]

### **Prix Paul ADAM-EVEN**

fondé le 4 décembre 1970 à Paris par M. et Mme Toinet, beau-frère et sœur du président Paul Adam-Even, décédé en 1964, pour récompenser un travail de valeur internationale consacré exclusivement aux *armoriaux médiévaux* par un spécialiste membre ou non de l'Académie. Dernière attribution : 2012.

### **Prix Arvid BERGHMAN**

fondé le 15 septembre 1971 par la Fondation Arvid Berghman (Stockholm) en hommage à cet érudit suédois, membre de l'A.I.H., décédé en 1962, pour récompenser un travail scientifique consacré à un sujet puisé dans le domaine de l'héraldique *bourgeoise ou municipale*.

Dernière attribution 1994. [SUPPRESSION ADOPTÉE]

### **Prix AMERLINCK**

fondé le 18 juillet 1975 par l'académicien mexicain Teodoro Amerlinck y Zirión pour couronner un travail scientifique relatif à la *bibliographie héraldique* choisi par le bureau de l'Académie. Dernière attribution 1985. [SUPPRESSION ADOPTÉE]

### **Prix RIQUER d'héraldique médiévale**

fondé le 2 août 1984 par l'académicien catalan Don Martin de Riquer y Morera, comte de Casa Dávalos, pour récompenser des travaux inédits sur l'héraldique *européenne antérieure à 1550* émanant d'auteurs membres ou non de l'Académie. Dernière attribution 1997. [SUPPRESSION ADOPTÉE]

Le président déclare close l'assemblée générale extraordinaire et déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire à 17 heures

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

L'ordre du jour était fixé comme suit :

1. Allocution du président.
2. Rapport du secrétaire général.
3. Rapport du trésorier, suivi d'un vote de *quitus*, et prévisions budgétaires.
4. Rapport du bibliothécaire.
5. Admission de nouveaux membres associés.
6. Nominations éventuelles d'académiciens.
7. Élections et réélections au bureau.
8. Divers.

### **1. Allocution du président**

Le président souhaite la bienvenue à tous les académiciens et membres associés et se réjouit du nombre de présents et souligne que contrairement aux assemblées générales précédentes un nombre important d'académiciens a pris la peine d'envoyer une procuration. Il tient à annoncer une triste nouvelle : le poste de secrétaire général, vacant depuis plusieurs années, qui avait enfin trouvé preneur en la personne de notre bibliothécaire, M. Jean-Luc CHASSEL, est à nouveau vacant, ce dernier ayant dû renoncer à toute activité du fait d'une grave maladie.

### **2. Rapport du secrétaire général**

En l'absence du secrétaire général pour raisons de santé, le président reprend la parole pour faire part de son activité ès qualité de secrétaire général intérimaire :

- Deux circulaires (soit une trentaine de pages - diffusées principalement par e mail) ont été produites au cours de l'année écoulée, à partir des informations parvenues au secrétariat général sur les publications, travaux et promotions des membres et de la collaboration active de notre ami Roger HARMIGNIES. Une fois de plus, il est contraint de constater qu'une grande partie des membres ne prennent pas le temps de communiquer au secrétaire général les titres de leurs travaux publiés et que l'Académie n'est donc pas en mesure de les faire connaître et de bénéficier de leurs recherches récentes. Il demande aussi instamment aux membres qui n'ont pas encore communiqué au secrétariat leurs adresses électroniques (courriel / e mail) de le faire le plus rapidement possible.

### **3. Rapport du trésorier**

Notre nouveau trésorier, Gaëtan CASSINA, présent les comptes de notre Académie, insistant sur un bilan positif des avoirs de l'A.I.H. pour l'année 2012. L'assemblée le remercie pour sa gestion attentive des finances de notre Académie et lui donne à l'unanimité *quitus* de sa gestion.

#### 4. Rapport du bibliothécaire

La bibliothèque de l'Académie est conservée au site parisien des Archives nationales de France en vertu du contrat de dépôt signé en 1998. Elle est unie aux autres ressources provenant des Archives nationales et de la bibliothèque de la Société française d'héraldique et de sigillographie : l'ensemble forme, en Europe, le principal fond documentaire concernant l'héraldique.

Les conditions de conservation et de consultation n'ont pas changé depuis les dernières années : une partie des fonds est toujours accessible en accès direct dans la grande salle de lecture du Centre d'accueil et de recherches des Archives nationales (CARAN, 11, rue des Quatre-Fils, Paris, III<sup>e</sup> arrondissement) ; l'autre partie (tirés à part, brochures et ouvrages fragiles) est consultable au service des Sceaux des Archives nationale dont le responsable est M. Clément BLANC-RIEHL (60, rue des Francs-Bourgeois, Paris, III<sup>e</sup> arr., sur rendez-vous). On attend toujours que le catalogue de la bibliothèque soit mis en ligne sur le site des Archives nationales.

Que soient remerciés les académiciens qui, par le don de leurs publications, ont contribué à l'accroissement de la bibliothèque.

Pour permettre les recensions et comptes-rendus, les envois doivent toujours être adressés au président Michel POPOFF avant d'intégrer la bibliothèque.

#### 5 Admission de nouveaux membres associés

Ont été admis :

\*M. Ronny **ANDERSEN**, de nationalité danoise  
Amalienborg Slotsplads 7 E  
DK-1257 Copenhagen K  
courriel : [info@arsheraldica.dk](mailto:info@arsheraldica.dk)  
[www.arsheraldica.dk](http://www.arsheraldica.dk)

\*M. Jean-Christophe **BLANCHARD**, de nationalité française  
58 B, rue Gabriel Mouilleron  
F-54000 Nancy  
courriel : [Jean-Christophe.Blanchard@univ-lorraine.fr](mailto:Jean-Christophe.Blanchard@univ-lorraine.fr)

\*M. Richard J. W. **d'APICE**, de nationalité australienne  
3 Wiston Gardens  
Double Bay NSW 2028  
Australie  
courriel : [eastover@ozemail.com.au](mailto:eastover@ozemail.com.au)

\*M. Matteo **FERRARI**, de nationalité italienne  
via dei Fontanili 38  
I-25016 Ghedi (Bs)  
courriel : [matteo.ferrari@sns.it](mailto:matteo.ferrari@sns.it)

\*M. Paul Andrew **FOX**, de nationalité britannique  
12 Rosebury Road

Fulham  
London SW6 2NG  
courriel : paul.afox@btinternet.com

\*M. Rolf **KÄLIN**, de nationalité suisse  
Erlenbachstrasse 6a  
Postfach 227  
CH-8840 Einsiedeln SZ  
courriel : [rk@heraldik-schweiz.ch](mailto:rk@heraldik-schweiz.ch) (travail)  
[rolf.kaelin@schweiz-heraldik.ch](mailto:rolf.kaelin@schweiz-heraldik.ch) (SSH)

\*Mme Sabine **SILLE MAIENFISCH**, de nationalité suisse  
Les Roches 22, cp 36  
CH 1585 Salavaux  
courriel : [sabine.sille@bluewin.ch](mailto:sabine.sille@bluewin.ch)

\*M. Karl-Heinz **STEINBRUCH**, de nationalité allemande  
Marie-Hankel-Strasse 7 A  
D-19055 Schwerin  
Allemagne  
courriel : [Mecklenburgica.Steinbruch@t-online.de](mailto:Mecklenburgica.Steinbruch@t-online.de)

\*M. Tudor-Radu **TIRON**, de nationalité roumaine  
Palatul Cotroceni  
1-3, Bd. Geniului  
RO-06116 – Bucarest  
Roumanie  
courriel : [trtiron@yahoo.com](mailto:trtiron@yahoo.com); [trtiron@presidency.ro](mailto:trtiron@presidency.ro)

\*M. Tom Sverre **VADHOLM**, de nationalité norvégienne  
Holgerslystveien 23 A  
N-0280 Oslo  
courriel : [tosvadh@online.no](mailto:tosvadh@online.no)

\*M. Pierre **ZWICK**, de nationalité suisse  
avenue de la Gare 16  
CH-1700 Fribourg  
courriel : [pierre.zwick@bluewin.ch](mailto:pierre.zwick@bluewin.ch)

## 6. Nominations éventuelles d'académiciens

À l'unanimité, ont été promus académiciens les associés  
M. Wim **van ANROOIJ**, *au fauteuil n° 53*  
Aletta Jacobslaan 10, NL-2314 EM Leiden (Pays-Bas)  
<[wim.van.anrooij@planet.nl](mailto:wim.van.anrooij@planet.nl)>

M. Laurent **HABLOT**, *au fauteuil n° 76*  
139, Promenade des Cours – F-86000 Poitiers  
<[laurent.hablot@univ-poitiers.fr](mailto:laurent.hablot@univ-poitiers.fr)>

## 7. Réélection au bureau

Venaient à expiration les mandats de Mme Claire BOUDREAU et de M. Günter MATTERN. Claire Boudreau, ayant exprimé le souhait d'être candidate à sa propre succession, a été réélue à l'unanimité, tandis que Günter MATTERN a été promu par acclamations à l'honorariat, et a été remplacé au bureau par un vote unanime par Mme Elizabeth ROADS.

Suite aux votes intervenus, la composition du bureau se présente ainsi :

<i>Président</i> : M. Michel POPOFF	(10.09.2014)
<i>1<sup>er</sup> vice-président</i> : M. Nils G. BARTHOLDY	(10.09.2014)
<i>2<sup>e</sup> vice-président</i> : M. Georg SCHEIBELREITER	(10.09.2014)
<i>Secrétaire général</i> : Jean-Luc CHASSEL,	(27.09.2017)
<i>Trésorier</i> : M. Gaëtan CASSINA	(16.09.2015)
<i>Conseillers</i> :	
Mme Claire BOUDREAU	(28.08.2018)
Mme Elizabeth ROADS	(28.08.2018)
MM. Luc DUERLOO	(27.09.2017)
Rolf NAGEL	(16.09.2015)
le baron PINOTEAU	(16.09.2015)
Rolf SUTTER	(31.08.2016)
George VILINBAHOV	(16.09.2015)
Robert WATT	(16.09.2015)

*Conseillers honoraires* : MM. Roger HARMIGNIES ; Cecil R. HUMPHERY-SMITH ; Günter MATTERN ; Faustino MENÉNDEZ-PIDAL de NAVASCUÉS.

## 8. Colloques

- En l'absence de candidature déclarée pour l'année 2015, le président a proposé d'accueillir le XIX<sup>e</sup> colloque à Saint-Jean du Gard en France, sur le thème : *La recherche héraldique au XIX<sup>e</sup> siècle*. Proposition acceptée à l'unanimité.
- La Société danoise d'héraldique (Societas Heraldica Danica), par lettre de son président, P. KURRILD-KLITGAARD, se propose d'accueillir le XX<sup>e</sup> colloque en 2017 à Copenhague et Hillerød, sur le thème : *L'héraldique des grands ordres de chevalerie*. Proposition acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 18 heures.

## INFOMATIONS INTERNATIONALES

### Septième colloque d'héraldique scandinave

Le 7<sup>ième</sup> colloque d'héraldique scandinave, organisé par la *Societas Heraldica Scandinavica* et sa subdivision *Societas Heraldica Nidarosiensis*, s'est tenu du 24 au 26 mai 2013 au palais de l'archevêque, près de la magnifique cathédrale de Trondheim, Norvège. Au Moyen Âge,



c'était le centre du culte de Saint Olav, "rex perpetuus Norvegiae", ainsi que le lieu du sacre des rois norvégiens, dont le dernier fut celui du roi Haakon VII en 1906. Ce colloque a regroupé autour du thème "L'héraldique ecclésiastique" 50 participants du Danemark, de Finlande, d'Islande, de Norvège et de Suède. Trois des 14 communications ont eu pour auteur des membres de l'A.I.H. : Nils G. BARTHOLDY, Peter KURRILD-KLITGAARD et Kaare SEEBERG SIDSELUD. Au cours de cette rencontre, la cathédrale et les insignes royaux de Norvège étaient présentés aux participants du colloque. *Nils G. BARTHOLDY*

## **Peintres et artistes héraldistes au Moyen Âge Poitiers, 10-11 avril 2014**

Journées co-organisées par le programme Héraldique, emblématique et signes d'identité au Moyen Âge (Laurent HABLOT, CESCO, Université de Poitiers) et le projet de recherche **La performance des armoiries** – Die Performanz der Wappen. Zur Entwicklung von Funktion und Bedeutung heraldischer Kommunikation in der spätmittelalterlichen Kultur, Dilthey-Fellowship de la Fondation Volkswagen (Torsten Hiltmann, Historisches Seminar, Université de Münster)

La question du rôle des artistes dans la production d'images héraldiques au Moyen Age semble avoir été longtemps négligée. Il est pourtant aujourd'hui connu que les plus grands pinceaux et les plus grands ciseaux ont été sollicités pour ce type de réalisations, chargées plus que d'autres de la représentation publique du prince.

De grands noms de l'histoire de l'art comme Jean Malouel, les Limbourg, Broederlam, Donatello, Pisanello, Barthelemy d'Eyck, Fouquet, Bourdichon, Dürer, Cranach et tant d'autres encore ont laissé d'importants témoignages iconographiques ou comptables de leurs interventions héraldiques ou emblématiques. Mais à leurs côtés, une foule d'artistes ou d'exécutants moins connus ont été les auteurs, souvent talentueux, de notre patrimoine héraldique médiéval conservé ou de celui mentionné dans nos sources.

De nombreuses questions demeurent pourtant. Quelle est la formation de ces artistes, leur culture héraldique, leur degré d'intervention dans la conception des figurations héraldiques et des emblèmes, leur rapport au prince ? Quelles sont leurs sources, depuis des blasonnements jusqu'à des prototypes en circulation, quelle liberté entretiennent-ils par rapport aux canons du genre ? Quels sont leurs commanditaires, les supports de leur production, le coût des commandes ? Quel rôle jouent-ils en fait dans l'évolution du système héraldique à la fin du Moyen Âge ? Dans quelle mesure l'appropriation du motif héraldique par les artistes a-t-il encouragé le développement de ce système de signes comme outil de la communication politique, symbolique, de prestige ? Quel regard l'histoire de l'art a-t-elle porté sur cette production ? Peut-on penser les héraldistes capables de figurations de cette qualité, au prix de quelle formation technique ? Quelle est la valeur héraldique de cette production artistique, son niveau de fiabilité par rapport à d'autres types de sources ? Comment l'historien doit-il comprendre la composition de décors héraldiques comme les fresques héraldiques, les armoriaux ou l'illustration de lettres d'armoiries ?

Les communications pourront être présentées en anglais ou en français.  
Réponses souhaitées avant le 5 janvier 2014 avec un court résumé du propos  
([hiltmann@uni-muenster.de](mailto:hiltmann@uni-muenster.de)).

**Contact:**

Jun.-Prof. Dr. Torsten HILTMANN  
Juniorprofessur für die Geschichte des Hoch- und Spätmittelalters /  
Historische Hilfswissenschaften  
Historisches Seminar  
Westfälische Wilhelms-Universität Münster  
Domplatz 20-22  
48143 Münster  
[hiltmann@uni-muenster.de](mailto:hiltmann@uni-muenster.de)

Référence / Quellennachweis:

CFP: Heraldic artists and painters in the Middle Ages (Poitiers, 10-11  
Apr 2014). In: H-ArtHist, Nov 6, 2013.  
<<http://arthist.net/archive/6356>>.

## BIBLIOGRAPHIE

### - AUTRICHE

GÖBL, Michael. *Wappen-Lexikon der habsburgischen Länder*. Schleinbach : Winkler-Hermaden, 2013. In-8°, 208 p., ill. en coul.

### - BELGIQUE

EECKHOUT, Jean-Marie van den. *Een sportkroniek uit de xv<sup>de</sup> eeuw : de deelname van Costen van Halmale en andere Antwerpse gezellen aan verscheidene tornooien = Une chronique sportive du xv<sup>e</sup> siècle : la participation de Costen van Halmale et d'autres compagnons anversoïis à divers tournois*. Wijnegem : Homunculus, 2013. In-8°, 72 p., ill. en coul. (Édition entièrement bilingue)

Heraldicum disputationes 2013-II

Dirk Coutereels : *Het grafmonument van Jan III van Merode en Anna van Gistel te Geel*.

Marc Van de Cruys : *Habemus scutum!?*

Jean-Marie van den Eeckhout : *Niet-heraldici blazoeneren doorgaans enkel de "zichtbare" stukken....*

Dominique Delgrange : *In de schemerzone tussen adel, herauten en heraldiek: de zegels van Robert en Michel Le Ghietz uit Rijsel*.

Marc Van de Cruys : *Het wapen van Vesalius*.

Dominique Delgrange ; Marc Crucifix : *Een zegelmatrijs met het wapen de Croix*.

### - FRANCE

PASTOUREAU, Michel. *Les signes et les songes : études sur la symbolique et la sensibilité médiévales*. Firenze : Sismel Edizioni del Galluzzo, 2013. XII-406 p.

- *Pourquoi tant de lions dans l'Occident médiéval ?*, p. 5-24.
- *La chasse au sanglier : histoire d'une dévalorisation (IV<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, p. 25-42.
- *Les ménageries princières : du pouvoir au savoir ? (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, p. 43-72.
- *Le bestiaire des cinq sens (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, p. 73-86.
- *Per avis cygni. Armoiries parlantes et symbolique du cygne*, p. 87-110.
- *Nouveaux regards sur le monde animal à la fin du Moyen Âge*, p. 111-126.
- *La pomme antique et médiévale. Jalons pour une histoire symbolique*, p. 127-174.
- *Silences de la couleur. Armoiries monochromes et parole retenue aux XIII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, p. 175-188.
- *Voir les couleurs au XIII<sup>e</sup> siècle*, p. 189-208.
- *Le vert à la fin du Moyen Âge. Une couleur en mutation*, p. 209-236.
- *La naissance du noir et blanc à la fin du Moyen Âge*, p. 237-250.
- *Le temps des rois obèses (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, p. 251-268.
- *Le doigt dans la cire. Cent mille empreintes digitales médiévales*, p. 269-282.
- *Les cornes, les poils, les oreilles et la queue : se déguiser en animal dans l'Occident médiéval*, p. 283-304.
- *Héraldique du cœur (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, p. 305-326.
- *Le gant médiéval. Jalons pour l'histoire d'un objet symbolique*, p. 327-342.
- *Le cor médiéval. Histoire d'un objet symbolique*, p. 343-358.
- *Les sceaux médiévaux et la fonction sociale des images*, p. 459-388.

PASTOUREAU, Michel. *Vert, histoire d'une couleur*. Paris : Seuil, 2003. In-4°, 240 p., ill. en coul.

#### - ITALIE

FOPPOLI, Marco. *Stemmario Bresciano : gli stemmi della città e dei comuni della provincia di Brescia*. Brescia : Grafo editrice, 2011. In-4°, 235 p., ill. en coul.

BARUTA, G. ; BORMETTI, F. ; FOPPOLI, M. *Il Salone degli stemmi di Palazzo Lavizzari. Araldica, storia e arte a Mazzo di Valtellina*, Associazione Culturale Bellaguarda (adelaidemarin@hotmai.it), pp. 140, ill. a colori, Sondrio, 2008.

FOPPOLI, Marco ; MEZZERA, Vittorio. *Stemmario lecchese. Gli stemmi dei Comuni della Provincia di Lecco*. In-4°, 254 p. ill. en coul.

*Stemmi delle Province e dei Comuni dell' Emilia Romagna*, pp. 480, a cura del Consiglio Regionale dell'Emilia Romagna, Editrice Compositori, Bologna 2003. ISBN 88-7794-391-2. con i 350 stemmi a colori dei Comuni e delle Province disegnati da Marco Foppoli oltre un'ampia serie di saggi storico-critici a cura di Omar Calabrese, Paolo Ceccarelli, Fabrizio Collini, Elio Raimondi, Rinaldo Rinaldi, Alessandro Savorelli, Carmelo Elio Tavilla

BERNARDELLI, Gabriele ; COLOMBO, Emanuele ; MARCARINI, Luca *Stemmario episcopale laudense* (illustrato da Marco Foppoli con 46 disegni a colori a piena pagina degli stemmi dei vescovi di Lodi), Capitolo Cattedrale di Lodi, Lodi 2002, pp. 140 (E 30). ISBN (non indicato).

La prefazione si deve a S.E. l'Arcivescovo Bruno B. Heim

FOPPOLI, Marco. *Fior di Rhaetia : fiori, stemmi, simboli e segni dall'antica Rezia*. Bormio : Alpinia, 1999.

FOPPOLI, Marco. *Gli stemmi dei comuni di Valtellina e Valchiavenna : origini, storia e significato degli emblemi dei comuni della provincia di Sondrio*. Bormio : Alpinia, 1999. 177p.

FOPPOLI, Marco. *Appunti di araldica in Valtellina e Valchiavenna*. Sondrio : Società storica valtellinese, 1997. 111 p., ill. en coul.

## SCANDINAVIE

*Heraldisk Tidsskrift*, Bd 11, no 107 (marts 2013)

BARTHOLDY, Nils G., *Vallø Stifts våben* [The arms of The Noble Ladies' Convent of Vallø], p. 318-328, ill.

CLEMMENSEN, Steen, *Fyrstens banner – bærer af den første heraldik?* [The prince's banner – bearer of the earliest heraldry?], p. 304-317, ill.

CORSWANT-NAUMBURG, Inga von, *Huvudbaner – ett barockt fenomen kring Östersjön* [Funeral Escutcheons : a baroque phenomenon around the Baltic Sea], p. 289-303, ill.

*Heraldisk Tidsskrift*, Bd 11, no 108 (Oktober 2013)

ORRMAN, Eljas, *Iakttagelser om den kyrkliga heraldiken i Finland under medeltiden och om dess nyttjande i olika kontexter* [Observations on ecclesiastical heraldry in Finland during the Middle Ages and the use of it in different contexts], p. 337-363, ill.

SANDELS, Marianne, *Sjunde nordiska heraldikkonferensen – Trondheim 25-26 maj 2013* [The 7th Nordic Conference on Heraldry – Trondheim 25-26 May 2013], p. 371-380, ill.

SAGERLUND, Vladimir A., *Sveriges lilla riksvapen i Avignon – nya iakttagelser* [The Swedish lesser coat of arms in Avignon, France – new observations], p. 364-370, ill.

## DANEMARK

TØNNESEN, Allan (ed.), *Magtens besegling : Enevoldsarveregeringsakterne af 1661 og 1662 underskrevet og beseglet af stænderne i Danmark, Norge, Island og Færøerne* [La consécration du pouvoir royal : Les actes héréditaires de la monarchie absolue de 1661 et 1662, signés et scellés par les états du Danemark, de Norvège, d'Islande et des Iles Féroé] / Allan Tønnesen en collaboration avec Hans Cappelen, Jørgen Elsøe Jensen, Audun Lem, Kaare Seeberg Sidselrud, Ditlev Tamm et Steen Thomsen. Heraldisk Selskab et Syddansk Universitetsforlag, Odense, 2013. 583 p., ill. Résumé français: p. 489-492

## FINLANDE

ILTANEN, Jussi, *Suomen kuntavaakunat = Kommunvapnen i Finland* [Blasons municipaux de Finlande]. Karttakeskus, Helsinki , 2013. 208 p., ill.

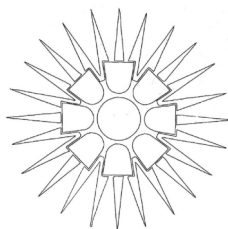
STRÖMBERG, John (ed.), *De nordiska riksarkivens heraldiska verksamhet : en jämförande rapport sammanställd på uppdrag av de nordiska riksarkivarierna* [The heraldic activities of the nordic national archives : A comparative report compiled on behalf of the Nordic national archives]. Arkistolaitos, Helsingfors, 2013. 31 p., ill.

## NORVÈGE

FJORDHOLM, Odd, et al. (ed.), *Norske Sigiller fra Middelalderen. 3. b : Geistlige segl fra Nidaros bispedømme* [Norwegian Medieval Seals. 3rd vol. : Ecclesiastical seal from the Diocese of Nidaros]. Riksarkivet, Oslo, 2012. 272 p., ill.

NISSEN, Harald; BRATBERG, Terje T.V., *Schønings våpenbok : gamle norske adel efter et gammelt manuskript assessor Ifver Hirtzholm tilhørende : etter et manuskript i Gunnerusbiblioteket i Trondheim* [The Schønning Armorial : old Norwegian nobility after an ancient manuscript belonging to judge Ifver Hirtzholm : from a manuscript in the Gunnerus library in Trondheim]. Pirforlaget, Trondheim, 2013. 382 p., ill.

*L'ensemble de cette bibliographie scandinave nous a été communiqué par Jens Christian BERLIN, que nous remercions vivement.*



## COTISATIONS 2014

Pour rappel, la cotisation annuelle pour 2014 reste fixée à **40 CHF** ou **30 EUR (€)**. Elle est payable à l'un des trois comptes ci-après :

### 1. - UBS compte d'épargne en EUR à Liestal

IBAN : CH73 0024 5245 5005 41M3 P  
BIC : UBSWCHZH80A ordre : Académie internationale d'héraldique

### 2. - UBS compte courant en CHF à Genève

IBAN : CH42 0024 0240 2008 0500 E  
BIC : UBSWCHZH80A ordre : Académie internationale d'héraldique

### 3. - PTT en CHF à Bâle : N : 40-17510-7

IBAN : CH32 0900 0000 4001 7510 7  
BIC : POFICHBEXXX ordre : Académie internationale d'héraldique, Genève